

LE NORD Grenier de la France sera favorisé en 1921

En dépit de la sécheresse les apparences sont en faveur d'une récolte abondante

Parmi les dix départements sinistrés, le Nord est, sans contredit, celui qui, au point de vue de la reconstitution agricole, a le plus rapidement pansé ses blessures de guerre.

On vient encore d'en avoir la preuve au cours de la période inégalement sèche de la récolte menagée par les influences climatiques défavorables.

On a vu, en effet, la période de sécheresse des mois de mars et d'avril sur la récolte à venir.

Le cheptel se reconstitue. Le cheptel, lui aussi, se reconstitue, bien lentement, c'est vrai, mais les résultats obtenus jusqu'à présent témoignent de l'effort qui a dû être fait pour rendre, à un département comme le nôtre, le bétail dont il a été dépossédé.

La récolte sera bonne ! Trois éléments principaux, nous dit M. Buche, contribuent à faire du Nord, avant guerre, le département le plus productif de la France.

Le ministre des R. L. va venir dans le Nord. M. LOUCHEUR VISITERA LA SEMAINE PROCHAINE DOUAI, VALENCIENNES ET BAILLEUL.

Le prince impérial japonais est arrivé en France. Le Havre, 30 mai. — Le croiseur japonais « Katori » portant le prince impérial Hiro Hito est entré dans le port à 15 h.

Les obsèques de M. Combes. Pons, 30 mai. — Les obsèques civiles de M. Emile Combes, sénateur, ancien Président du Conseil, ont eu lieu hier après-midi au milieu d'une affluence considérable.

On prévoit une grève dans le textile anglais. Londres, 30 mai. — Dans l'industrie du textile on prévoit une grève de un million et demi d'ouvriers, pour résister à une réduction de salaires allant jusqu'à 6 shillings par livre.

UN NOUVEAU CHIFFON DE PAPIER

Les Allemands avaient signé un Armistice en Haute-Silésie :: :: ::

Aussitôt après ils ont attaqué sur un front de 25 kilomètres

On mande de Sosnowice, que la conclusion de l'armistice entre les Polonais et les Allemands, qui au lieu d'être un jour, s'est traduite, lundi, par une attaque que les Allemands ont attaqué et ont été repoussés.

L'Angleterre tient à réunir de suite le Conseil suprême. Les conversations se poursuivent entre les chancelleries de Londres et de Paris, au sujet du règlement de la question de Haute-Silésie.

A la manière de... L'Assassinat du Révérend Moore

AH! PARIS... Il y a quinze ans, le curé d'une petite paroisse voisine d'Etampes, disparut un soir dans des conditions qui donnaient à pressentir une tragédie.

Les fermes allemandes vont boycotter les produits des alliés. Paris, 30 mai. — Les journaux allemands de Mayence ont déclaré qu'ils ont décidé de boycotter tous les produits des alliés.

Le ministre de la guerre se rend à l'armée du Rhin. Paris, 30 mai. — M. Louis Barthou, ministre de la Guerre, quittera Paris ce soir pour se rendre à Mayence.

Une fillette resta sage au milieu d'un brasier. Lyon, 30 mai. — Le feu éclatait rue Mercière, dans un appartement situé au quatrième étage, et la canalisation du gaz ayant fondu, l'incendie prit rapidement un développement considérable.

On peut se faire entendre chez soi MAIS IL Y A UNE CONDITION. Un député a récemment demandé au ministre de l'Intérieur si un particulier peut, dans un état actuel de la législation, se faire inhumer dans sa propriété.

UN NOUVEAU MINISTRE ALLEMAND

M. Walter Rathenau est nommé au ministère de la Reconstruction. :: :: ::

C'est un socialiste, grand industriel, ennemi d'Hugo Stinnes ::

Berlin, 30 mai. — (Officiel). — Le président d'Empire a, sur la proposition du chancelier d'Empire, nommé M. Walter Rathenau au ministère de la Reconstruction.

Après quelques négociations laborieuses, les amis de M. Wirth ont obtenu de Walter Rathenau qu'il accepte, dans le gouvernement du Reich, le poste difficile de ministre des réparations.

La personnalité de Walter Rathenau et son rôle dans la grande industrie allemande, on pourrait dire européenne, sont trop connus pour que le nouveau ministre ne soit pas discuté sévèrement à Paris et à Londres.

Les fermes allemandes vont boycotter les produits des alliés. Paris, 30 mai. — Les journaux allemands de Mayence ont déclaré qu'ils ont décidé de boycotter tous les produits des alliés.

Le ministre de la guerre se rend à l'armée du Rhin. Paris, 30 mai. — M. Louis Barthou, ministre de la Guerre, quittera Paris ce soir pour se rendre à Mayence.

Une fillette resta sage au milieu d'un brasier. Lyon, 30 mai. — Le feu éclatait rue Mercière, dans un appartement situé au quatrième étage, et la canalisation du gaz ayant fondu, l'incendie prit rapidement un développement considérable.

On peut se faire entendre chez soi MAIS IL Y A UNE CONDITION. Un député a récemment demandé au ministre de l'Intérieur si un particulier peut, dans un état actuel de la législation, se faire inhumer dans sa propriété.

LE SENAT discute le Budget des Dépenses recouvrables

Sier, a entendu le rapport de M. Chéron et les explications de M. Briand

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. BOUDENOOT. Tribunes et galeries sont comblées.

LE PRESIDENT annonce que M. Dominique DELAHAYE a déposé une demande d'interpellation sur la politique générale du Gouvernement.

M. BRIAND ayant demandé que la discussion de l'interpellation déposée par M. Delahaye fut ajournée jusqu'après le vote des dépenses recouvrables, obtint gain de cause du Sénat.

LE RAPPORT CHÉRON. Le rapporteur général, M. Henry CHÉRON, a la parole.

M. CHÉRON développe les grandes lignes de son rapport, déjà connu, et dit notamment : « Nous avons payé déjà 60 milliards, les pensions nous coûtent encore 48 milliards en capital. »

M. BRIAND à la Tribune. Après un bref discours de M. CHÉNEBEE-NOÏT, qui préconise vis-à-vis de l'Allemagne une politique d'attente, mais de main ferme, M. Aristide BRIAND vient à la tribune.

« L'Allemagne paiera, mais les événements imposent de tristes relativités ». « Le débat actuel est d'ordre financier, déclare d'abord M. BRIAND. La Chambre s'est maintenue dans ce domaine, mais il lui fallait cependant apprécier des décisions d'un caractère international, et il convient donc d'envisager le problème sous tous ses rapports. »

M. DELPIERRE. — Le pays dit : Les Boches d'abord, nous ensuite. M. LE PRESIDENT DU CONSEIL. — On me dit que vous n'avez pas dit que vous affirmez toujours pour l'Allemagne la nécessité de tout payer, et que depuis deux ans, on n'a réalisé qu'une très faible partie des espérances. Il faut envisager les choses avec sang-froid. J'admets qu'on puisse relever contre moi des erreurs, mais j'interpréterai la situation avec bonne foi et sincérité. D'après l'article 232 du Traité de Versailles, l'Allemagne est reconnue responsable en stricte justice. Elle doit tout payer, et payer les indemnités aux particuliers, réparations des dommages, mais ici se présente l'article 323. Comme tout le devoir de l'Allemagne dépasse ses facultés, on ramène la dette au seul paiement des dommages aux biens des particuliers et des pensions qui charge une commission ayant un caractère juridictionnel d'évaluer et de fixer la totalité de la créance, puis elle pourra mesurer les facultés de paiement du débiteur et modifier ou ajourner les modalités de paiement, ce qui lui est interdit, c'est-à-dire de non payer la dette. J'ai en l'occasion de dire que si nous étions ramenés au traité, nous y trouverions des avantages mais aussi des inconvénients graves, nous

y sommes revenus, mais que ce temps a été perdu.

« Il faut se mettre en face des réalités pratiques ». Au lendemain de la victoire, je le dis sans récriminer, poursuit M. BRIAND, bien des choses étaient possibles à la commission des réparations. Les délégués avaient alors tous le même état d'esprit. Mais plus on s'écarte de la guerre, plus les intérêts particuliers des pays se manifestent, la lutte pour la vie les entraîne un peu loin les uns des autres. Il est impossible qu'il en soit autrement, il faut se mettre en face des réalités pratiques. La Commission des réparations a très mal fonctionné pendant deux ans, parce que les délégués étaient en opposition d'idées, on considérait le traité comme inexécutable, comme dépassant les facultés de tous les pays. Les financiers d'Amérique, de ce pays où l'on a atteint ce que nous, disaient que leur pays ne pourrait pas vivre de sommes aussi considérables que celles qu'on parlait de mettre à la charge de l'Allemagne.

« Je pouvais faire le geste que j'avais promis, mais... ». M. BRIAND rappelle ensuite notre attitude à Londres, où la France déclara qu'elle obligerait par la force l'Allemagne à remplir ses engagements. Nos alliés ne pouvaient pas nous avoir relevés des carcasses de l'Allemagne sur le paiement des 20 milliards, sur le jugement des coupables, sur le désarmement, mais nous avons épuisé notre droit en prenant des sanctions, nous ne pouvons plus que faire de nouvelles propositions à l'Allemagne sous forme d'ultimatum.

« Le Traité fait de l'Allemagne le gage solidaire des Alliés ». Quoiqu'il en soit, un accord politique est intervenu, il peut d'ailleurs être abandonné. Le Conseil suprême a signifié à l'Allemagne qu'elle était en carence, quelle avait un délai de six jours pour répondre à l'ultimatum, qu'en cas de refus ou de réponse équivoque, la Ruhr serait occupée par les Alliés, c'est-à-dire par les Français, les Anglais et les Belges, en présence des troupes américaines et des contingents des Italiens. L'Angleterre ne se refusait d'ailleurs pas à envisager d'autres moyens de coercition, notamment navals.

« Le Traité fait de l'Allemagne le gage solidaire des Alliés ». Quoiqu'il en soit, un accord politique est intervenu, il peut d'ailleurs être abandonné. Le Conseil suprême a signifié à l'Allemagne qu'elle était en carence, quelle avait un délai de six jours pour répondre à l'ultimatum, qu'en cas de refus ou de réponse équivoque, la Ruhr serait occupée par les Alliés, c'est-à-dire par les Français, les Anglais et les Belges, en présence des troupes américaines et des contingents des Italiens. L'Angleterre ne se refusait d'ailleurs pas à envisager d'autres moyens de coercition, notamment navals.

« Le Traité fait de l'Allemagne le gage solidaire des Alliés ». Quoiqu'il en soit, un accord politique est intervenu, il peut d'ailleurs être abandonné. Le Conseil suprême a signifié à l'Allemagne qu'elle était en carence, quelle avait un délai de six jours pour répondre à l'ultimatum, qu'en cas de refus ou de réponse équivoque, la Ruhr serait occupée par les Alliés, c'est-à-dire par les Français, les Anglais et les Belges, en présence des troupes américaines et des contingents des Italiens. L'Angleterre ne se refusait d'ailleurs pas à envisager d'autres moyens de coercition, notamment navals.

« Le Traité fait de l'Allemagne le gage solidaire des Alliés ». Quoiqu'il en soit, un accord politique est intervenu, il peut d'ailleurs être abandonné. Le Conseil suprême a signifié à l'Allemagne qu'elle était en carence, quelle avait un délai de six jours pour répondre à l'ultimatum, qu'en cas de refus ou de réponse équivoque, la Ruhr serait occupée par les Alliés, c'est-à-dire par les Français, les Anglais et les Belges, en présence des troupes américaines et des contingents des Italiens. L'Angleterre ne se refusait d'ailleurs pas à envisager d'autres moyens de coercition, notamment navals.

« Déjà nous avons obtenu des satisfactions ». Déjà, continue le président du Conseil, nous avons obtenu des satisfactions, le désarmement est en bonne voie.